



## BULLETIN D'ADHESION 202

### Cotisation annuelle 15 euros par personne

Le montant comprend pour les voyages :

- l'assurance annulation rapatriement
- L'assurance perte des bagages
- La perte financière consécutive la sortie ACTR 02 suite à l'hospitalisation après remboursements à hauteur maximale de 500 euros

M : ..... Prénom : ..... Date et lieu de naissance : .....

Mme : ..... Prénom : ..... Date et lieu de naissance : .....

N° tel. Fixe : ..... N° tel portable : ..... Email : .....

Adresse :                      N°                                      Rue  
Ville :    Code Postal :

**JOINDRE AU PRESENT BULLETIN UN CHEQUE DE 15 € A L'ORDRE DE L'ACTR 02**

A RETOURNER A

Bernard GUILLAUME  
20 Rue Mongin  
02000 LAON